

CONSIGNES POUR OBTENIR UN PERMIS DE STATIONNEMENT ÉTUDIANT(E) / STAGIAIRE et ENSEIGNANT(E) / MONITEUR et MONITRICE DE STAGE

Remplir la demande

- Suivre les consignes à la [page 2](#) de ce document

Pour plus d'informations sur les types de permis disponibles pour les différentes installations du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, veuillez consulter :

- Les annexes 1, 2 et 3 de ce document;
- Le site :
<https://www.santeestrie.qc.ca/soins-services/specialises/sejour-hopital/stationnement/permis-pour-les-partenaires>

*** NOTE : En cas de disparité entre les informations dans le présent document et le site**

**<https://www.santeestrie.qc.ca/soins-services/specialises/sejour-hopital/stationnement/permis-pour-les-partenaires>,
ce dernier a la priorité.**

Pour toutes questions

- Par courriel : support@spa.q.com
- Par téléphone : 1-877-327-SPAQ (7727)
- Horaire : lundi au vendredi, de 7 h à 17 h

PERMIS DE STATIONNEMENT : PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2026 AU 31 MARS 2027

- Remplir le [formulaire en ligne](#) (ou copier-coller le lien suivant : <https://abonnement.spaq.com/auth/login/email/>)¹
- Pour remplir le formulaire, veuillez **suivre la procédure d'abonnement détaillée qui vous concerne** (ne pas tenir compte des tarifs des permis étant indiqués dans les captures d'écran puisque ceux-ci ne sont pas à jour) :
 - Stagiaires** (https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/soins-services/Specialises/Stationnement/2021/Proc%C3%A9durer_-_Stagiaires_incluant_les_externes_en_m%C3%A9decine_des_autres_universit%C3%A9s_1_.pdf)
 - Enseignant(e)s (moniteurs et monitrices de stage)** (https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/soins-services/Specialises/Stationnement/2021/Procedurier-Superviseurs_de_stages2021.pdf)

Autres renseignements utiles pour vous aider à remplir le formulaire en ligne :

- Type de permis et coût :**
 - Étudiant(e)s** : Cochez si vous souhaitez avoir un permis « I » (gratuit) ou un permis « E » dont le coût est de 13,50 \$/mois de calendrier complet, peu importe le nombre de jours de stage. Par exemple, si votre stage se déroule :
 - Du 1^{er} au 10 avril : 13,50 \$ (1 mois de calendrier)
 - Du 1^{er} au 30 avril : 13,50 \$ (1 mois de calendrier)
 - Du 1^{er} avril au 2 mai : 27,00 \$ (2 mois de calendrier)
 - Du 24 avril au 6 juin : 40,50 \$ (3 mois de calendrier)
 - Enseignant(e)s (moniteurs et monitrices de stage)** : Permis « G » à 26,63 \$/mois de calendrier complet. Par exemple :
 - Du 1^{er} au 10 avril : 26,63 \$ (1 mois de calendrier)
 - Du 1^{er} au 30 avril : 26,63 \$ (1 mois de calendrier)
 - Du 1^{er} avril au 2 mai : 52,26 \$ (2 mois de calendrier)
 - Du 24 avril au 6 juin : 79,89 \$ (3 mois de calendrier)
- Modalité de paiement :**

En ligne, en un seul versement, par carte de crédit seulement.
- Preuve de stage à joindre à votre demande de permis :**

Vous devez joindre votre calendrier de stage, qui indique les dates et le lieu de stage (avec logo officiel de la maison d'enseignement), ou votre attestation contenant toutes les informations relatives à votre stage que vous aurez téléchargé à partir de votre profil [Stage+](https://ciussse-chus.stageplus.ca) (<https://ciussse-chus.stageplus.ca>).
- Délai pour obtenir le permis et vérification :**
 - Votre permis est effectif 24 heures (jours ouvrables) après avoir soumis votre demande en ligne.
 - Aucune vignette n'est nécessaire. La vérification s'effectue avec la plaque d'immatriculation du véhicule.
 - Il est de votre responsabilité de bien vérifier les pancartes dans les aires de stationnements. Si vous n'êtes pas stationné(e) au bon endroit selon le type de permis que vous détenez, vous risquez d'avoir une contravention et **la possibilité d'annuler une contravention est nulle**.

VÉRIFICATION AVEC LA PLAQUE D'IMMATRICULATION :

Le véhicule stationné doit correspondre à l'une des plaques d'immatriculation enregistrées dans votre dossier. Vous devez mettre votre dossier en ligne à jour ou informer la SPAQ, par téléphone (1-877-327-7727), de tout changement de véhicule incluant l'utilisation temporaire d'un véhicule de courtoisie ou de location sous peine de recevoir une contravention ou un avis de réclamation.

Pour une situation urgente le soir, la nuit ou la fin de semaine, procurez-vous un permis « E » à gratter (voir la liste des points de distribution sur <https://www.santeestrie.qc.ca/soins-services/specialises/sejour-hopital/stationnement/permis-pour-les-partenaires/> ou dans l'intranet (accessible seulement depuis les installations du CIUSSS de l'Estrie – CHUS) : [Espaces employés | Stationnement](#)).

Étudiant(e)s de l'Université de Sherbrooke :

- Si vous disposez d'un permis de l'Université de Sherbrooke (campus ouest) : Vous pouvez obtenir un permis « E » gratuitement en remplissant ce [formulaire](#) et en joignant la preuve de votre permis de l'Université. Ce formulaire est également disponible sur le site <https://www.santeestrie.qc.ca/soins-services/specialises/sejour-hopital/stationnement/permis-pour-les-partenaires> (section « Formulaires de demandes en lien avec le permis > Demande de permis Épisodique (E) pour les stagiaires (étudiants du campus principal de l'UdeS) »)
- Si vous disposez d'un permis de la Faculté de médecine et de sciences de la santé (FMSS) : Vous avez accès aux stationnements du CIUSSS de l'Estrie – CHUS selon le type de permis que vous détenez. Si vous avez un permis AL ou Z2, qui ne donne pas accès à toutes les installations, vous pourriez souhaiter vous procurer un permis E selon l'installation où vous irez. Pour plus d'informations, voir [l'annexe 1](#) de ce document.

IMPORTANT : Si vous avez choisi un permis « I » et que vous étudiez dans un autre établissement d'enseignement que l'Université de Sherbrooke ou le Cégep de Sherbrooke : Vous devez suivre les consignes à [l'annexe 3](#) de ce document pour obtenir une carte d'identité avec photo à l'effigie du CIUSSS de l'Estrie – CHUS nécessaire pour monter à bord des navettes d'autobus de la Société de transport de Sherbrooke – STS (Ville de Sherbrooke seulement).

¹ Sauf si votre stage se déroule dans une installation pour laquelle le stationnement pour les employé(e)s est gratuit (voir la dernière section du tableau de [l'annexe 1](#) de ce document)

ANNEXE 1 STATIONNEMENT À UTILISER SELON LE TYPE DE PERMIS

Selon mon lieu de stage, j'ai une ou des options de stationnement qui s'offrent à moi		Permis « E » 13,50 \$/mois de calendrier complet			Permis « I » GRATUIT		
		Général Zone 1 (stationnement employé)	Général Zone 2 ² (stationnement employé)	Alternatif ³ (rue avoisinante à distance de marche)	Incitatif ⁴ (service de navette)		
ZONE 1	Granby	Hôpital de Granby			X		
		Autres sites à Granby	X				
	Cowansville – Hôpital BMP (incluant Édifice Chelsea)				X		
	Magog (50 St-Patrice Est seulement)				X		
	Sherbrooke	Centre d'hébergement St-Joseph		X			X
		Centre d'hébergement St-Vincent / CRE				X (permis spécial requis)	X
		CHUS Fleurimont					X
		CHUS Hôtel-Dieu				X	X
		CRDITED rue Prospect		X			X
		Édifice Murray				X	X
Hôpital et Centre d'hébergement Argyll		X			X		
Centre Jeunesse rue Queen		X			X		
Autres sites à Sherbrooke		X					
JOURNÉES DE STAGE LA FIN DE SEMAINE ET LES JOURS FÉRIÉS : Accès sans frais au stationnement Général Zones 1 et 2 (employé) (sauf les rues) avec permis « E » et « I » (toujours vérifier la signalisation)							
ZONE 2	Coaticook			X			
	Des Sources			X			
	Granit			X			
	Haute-Yamaska (sauf Granby)			X			
	Haut-Saint-François			X			
	Memphrémagog (sauf 50 St-Patrice Est – voir zone 1)			X			
	Pommeraie (sauf Hôpital BMP et Édifice Chelsea)			X			
	Val-Saint-François			X			
STAGE DE SOIR OU DE NUIT : Accès au stationnement Général Zones 1 et 2 (employé) (sauf les rues) avec permis « E » (toujours vérifier la signalisation)					Navette N/D (procurez-vous un permis « E »)		
GRATUIT (aucun permis requis car stationnement gratuit pour les employé(e)s)	CRDITED Atelier du Val-St-François						
	CRDITED Centre de jour à East Angus						
	CLSC de Sutton						
	CLSC de Lac-Brome						
	UMF La Pommeraie						
CLSC de Bromont							

*** Pour des informations plus détaillées quant aux aires de stationnement possibles pour l'ensemble des sites, veuillez consulter le fichier « Liste des types de permis par installation » en vous rendant sur <https://www.santeestrie.qc.ca/soins-services/specialises/sejour-hopital/stationnement/permis-pour-les-partenaires> ***

² Valide aussi dans les stationnements alternatifs et incitatifs de la zone 1.

³ Voir [Annexe 2](#) pour connaître les aires de stationnement alternatif

⁴ Voir [Annexe 3](#) pour connaître les aires de stationnement incitatif

ANNEXE 2 : STATIONNEMENT ALTERNATIF

Sherbrooke

Près de l'édifice Murray et de l'Hôtel-Dieu

- Rue de la ville : 10e Avenue Sud selon signalisation (nombre très restreint de places)

Près du Complexe St-Vincent (Centre d'hébergement St-Vincent / CRE)

- Bilboquet situé au 265, rue du Cégep
 - À noter que ce stationnement nécessite une vignette particulière, vous devez faire votre demande de permis «E» préalablement selon la procédure mentionnée ci-dessus, puis compléter le formulaire «Demande de permis au Bilboquet» disponible au <https://www.santeestrie.qc.ca/soins-services/specialises/sejour-hopital/stationnement/permis-pour-les-partenaires/>.

Près des sites Camirand (50 et 95, rue Camirand)

- Stationnement municipal situé en bordure de la rue des Fusiliers
- Cigarerie située au bout de la rue Camirand
 - À noter que ces stationnements nécessitent une vignette particulière, le nombre de places est limité. Vous devez faire votre demande de permis «E» préalablement selon la procédure mentionnée ci-dessus, puis compléter le formulaire «Demande de permis à la Cigarerie» disponible au <https://www.santeestrie.qc.ca/soins-services/specialises/sejour-hopital/stationnement/permis-pour-les-partenaires/>.

Magog

Près du 50 St-Patrice Est, Magog

- Difco situé au 160, rue Principale Est

Cowansville

Près de l'Hôpital BMP / Édifice Chelsea

- Stationnement Lessard situé au 783, rue Principale

Granby

Près de l'Hôpital de Granby

- Stationnement situé au 288, rue Bourget Ouest – derrière la bâtisse (seul emplacement disponible pour les détenteurs de permis «E»)

Pour plus d'informations :

- Veuillez consulter la section «plans et stationnements alternatifs et programme de mobilité durable» en vous rendant sur <https://www.santeestrie.qc.ca/soins-services/specialises/sejour-hopital/stationnement/permis-pour-les-partenaires/>.

ANNEXE 3 : STATIONNEMENT INCITATIF

- Le permis de stationnement incitatif est gratuit.
- Les aires de stationnement incitatif sont situées à l'extérieur des terrains du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.
- Ces aires de stationnement sont desservies sans frais par des navettes express ou par le réseau de la STS.
- Vous laissez votre voiture dans les espaces réservés.
- Pour monter à bord des navettes ou autobus de la STS, vous devez :
 - Présenter votre carte d'étudiant(e) (service gratuit uniquement pour les étudiant(e)s de l'Université de Sherbrooke et Cégep de Sherbrooke) ou;
 - Présenter votre carte d'identité stagiaire avec photo à l'effigie du CIUSSS de l'Estrie – CHUS*.

***IMPORTANT : Pour les étudiant(e)s n'étant pas de l'Université de Sherbrooke ou du Cégep de Sherbrooke, vous devez vous procurer une carte d'identité avec photo à l'effigie du CIUSSS de l'Estrie – CHUS pour pouvoir monter à bord des navettes ou autobus de la STS. Pour ce faire, veuillez :**

- Afin de pouvoir obtenir votre carte d'identité le premier jour de votre stage auprès de votre superviseur(e), **veuillez fournir, au plus tard 3 semaines avant le début de votre stage, par le biais de votre profil [STAGE+](#), toutes les informations requises, notamment une photographie de vous (fond blanc, prise à partir des épaules).**
- Votre carte d'identité sera envoyée par courrier interne à votre superviseur de stage.
- **Pour la première journée de stage, prévoir 3,75 \$ (montant exact en argent comptant) à remettre au chauffeur pour prendre le transport.**

Localisation des aires de stationnements incitatifs à Sherbrooke

Hôpital Fleurimont :

- Stationnement des Galeries Quatre Saisons (desservi par les lignes 7 et 8), 930 13e Avenue N, Sherbrooke, QC J1E 3E5
- Stationnement du IGA Extra près de Rock Forest (desservi par les navettes express 449 et 454), 3950 Rue King O, Sherbrooke, QC J1L 1P6
- Stationnement Northrop-Frye – magasin L'Aubainerie (desservi par la navette express 454), 505 Rue Northrop-Frye, Sherbrooke, QC J1L 2Y3
- Centre Julien-Ducharme, 1671 Chemin Duplessis, Sherbrooke, QC, arrêt de bus de la rue Brûlotte (desservi par la ligne 22)
- Stationnement du A&W à Saint-Élie (desservi par la ligne express 401), 24 Rue Saint-Jacques, Sherbrooke, QC J1R 0T2

Installations Argyll, CRDITED rue Prospect, St-Joseph, 594 Queen-Victoria, St-Vincent, Hôtel-Dieu et Édifice Murray :

- Stationnement du IGA Extra près de Rock Forest (desservi par les navettes express 449 et 454)
- Stationnement Northrop-Frye – magasin L'Aubainerie (desservi par la navette express 449)

Pour connaître les horaires des autobus et des navettes : www.sts.qc.ca